



CODE DE CONDUITE

Athlètes de 8 à 14 ans

Les athlètes du club de biathlon Courcelette doivent toujours agir selon des standards élevés et projeter une image positive de leur discipline : ainsi vous devriez agir de la façon suivante :

Communication :

1. Interagir avec respect envers les autres.
2. Ne pas critiquer publiquement.
3. Respecter les consignes des entraîneurs, si vous avez un problème de toute nature avec le personnel, l'adresser à l'entraîneur-chef sans délai. Choisir un lieu et un moment propice.
4. Orienter vos critiques de façon constructive et vers la situation plutôt que vers les personnes impliquées.
5. Respecter les consignes et décisions des officiels et/ou administrateurs.
6. Communiquer à votre entraîneur tout élément qui puisse influencer votre entraînement et votre performance (blessures, conditions personnelles etc.).
7. Ne pas contribuer à la propagation de rumeurs.
8. Utiliser vos réseaux sociaux de façon responsable.

Sécurité/règles :

1. Toujours agir dans le respect des règles en vigueur.
2. Toujours agir de façon sécuritaire pour vous et pour les personnes qui vous entourent.
3. Toujours manipuler, transporter et entreposer les carabines de façon sécuritaire. Si vous êtes en camp ou en course à l'extérieur vous devez en tout temps effectuer la surveillance de votre carabine.
4. Toujours utiliser le matériel de protection requis.
5. À partir de 12 ans, vous devez vous inscrire au cours de sécurité dans le maniement des armes à feu.
6. Sur réception de votre certificat de sécurité dans le maniement des armes à feu, dès 14 ans il est recommandé de faire une demande de permis de possession acquisition d'armes à feu à la GRC, dans l'objectif de pouvoir porter votre carabine sur le dos.
7. Aucune forme d'intimidation ne sera tolérée.

Autorité/responsabilité :

1. Être ponctuel et respecter les horaires établis.
2. Pour les entraînements, si vous prévoyez un retard, avisez l'entraîneur-chef par messagerie texte au moins 45 minutes avant le début de l'entraînement. Votre arme pourra être sortie et une corde déroulée. Si retard non-motivé, la voûte restera fermée et l'entraînement ne sera pas suspendu pour dérouler une corde. Vous pourrez faire du ski.
3. Respecter le matériel prêté ou en location.

Nom du de l'athlète : _____

Signature : _____

Date : _____